Nations Unies S/2020/254



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er avril 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 31 mars 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés faits par Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et par Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, ainsi que celui des déclarations faites par les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Chine, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Indonésie, du Niger, de la République dominicaine, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Viet Nam au cours de la vidéoconférence organisée le lundi 30 mars 2020 (voir annexes).

Conformément à la procédure définie dans la lettre adressée le 27 mars 2020 par le Président du Conseil de sécurité aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité, laquelle a été arrêtée à la lumière des circonstances exceptionnelles causées par la pandémie de COVID-19, ces exposés et déclarations seront publiés comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) **Zhang** Jun

20-05021 (F) 070420 070420



Annexe I

Exposé fait le 30 mars par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock

Mon exposé d'aujourd'hui portera sur quatre points :

Premièrement : la crise provoquée par la COVID-19 et ses répercussions potentielles, notamment pour les opérations humanitaires menées en Syrie ;

Deuxièmement : la situation dans le nord-ouest du pays, où nous acheminons des volumes records d'aide transfrontière mais où nous sommes loin de pouvoir répondre à des besoins humanitaires immenses et croissants ;

Troisièmement : la situation dans le nord-est, notamment la question des fournitures médicales ;

Quatrièmement : l'état actuel de la situation humanitaire.

À ce jour, 10 cas de COVID-19, dont un décès, ont été confirmés en Syrie. À en juger par ce qui se passe ailleurs, il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg. Le virus risque d'avoir un effet dévastateur sur les communautés vulnérables du pays.

Les services de santé syriens sont extrêmement fragiles. À la fin de l'année dernière, seule la moitié environ des hôpitaux et des centres de santé primaires du pays étaient pleinement opérationnels.

Comme dans d'autres pays, l'Organisation mondiale de la Santé recommande que la riposte soit axée sur la prévention et la préparation. Il importe notamment de préparer les travailleurs humanitaires qui se trouvent en première ligne et dont la plupart sont syriens à interagir en toute sécurité avec les populations.

Les systèmes de surveillance et d'alerte rapide soutenus par l'Organisation des Nations Unies ont été renforcés dans tout le pays, en collaboration avec les autorités compétentes. Des plans de préparation et d'intervention ont été élaborés. Le prépositionnement du matériel et des fournitures, la réhabilitation du laboratoire central de santé publique, la modernisation des unités d'isolement disponibles et les programmes de mobilisation de la population sont tous en cours.

Néanmoins, tous les efforts faits pour prévenir et détecter les cas de COVID-19 et pour y répondre sont entravés par la fragilité du système de santé syrien, par le grand nombre des déplacements de population, par les difficultés à obtenir des fournitures essentielles, notamment des équipements de protection et des respirateurs, et par les difficultés pratiques de mise en œuvre des mesures d'isolement et de protection dans les zones de déplacement, où la densité de population est forte et où les services d'assainissement sont faibles.

Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui peuvent compromettre la capacité des pays de faire face à la pandémie.

La pandémie restreint la capacité de l'Organisation des Nations Unies d'accéder aux populations touchées. La fermeture des aéroports et des frontières, y compris dans le nord-est, ainsi que les autres restrictions imposées aux déplacements viennent s'ajouter aux difficultés que le personnel humanitaire rencontre depuis longtemps pour se rendre là où sa présence est nécessaire.

S'il est certes nécessaire de restreindre les déplacements pour faire face à la COVID-19, il importe néanmoins de faciliter la circulation des travailleurs et des

fournitures humanitaires ainsi que les évacuations sanitaires afin de soutenir la riposte sanitaire locale et plus largement la réponse humanitaire.

Je réitère l'appel du Secrétaire général, dont je sais que Geir Pedersen parlera également, en faveur d'un cessez-le-feu national total et immédiat dans toute la Syrie afin de permettre une mobilisation tous azimuts contre la COVID-19.

Il est clair que cette crise ne pourra être surmontée que par une réponse véritablement mondiale.

La semaine dernière, avec le Secrétaire général, la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Henrietta Fore, et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Tedros Ghebreyesus, j'ai lancé un plan de réponse humanitaire mondial de 2 milliards de dollars destiné à lutter contre la COVID-19 dans les pays les plus vulnérables du monde, dont la Syrie. Je remercie les donateurs des contributions annoncées et les invite à faire plus. Comme l'a déclaré le Secrétaire général, la pandémie montre que nous ne sommes jamais aussi forts que notre système de santé le plus fragile.

J'en viens maintenant à la situation dans le nord-ouest de la Syrie.

Là encore, l'Envoyé spécial Pedersen y reviendra, les violences ont fortement diminué dans le sillage de l'accord du 5 mars.

Les besoins humanitaires demeurent immenses. Les données dont nous disposons montrent clairement que les conditions se détériorent depuis décembre. On constate par exemple une augmentation des taux de retard de croissance, dont il est rarement possible de se remettre complètement. Provoqué par la malnutrition infantile, ce problème touche près de 3 enfants déplacés sur 10 de moins de 5 ans dans le nord-ouest de la Syrie. Ces derniers en subiront les conséquences pour le restant de leur vie.

À Edleb le 2 mars dernier, les membres d'une mission interinstitutions des Nations Unies ont pu se rendre compte personnellement des conditions de vie sur place. Les constatations faites lors de la mission sont claires : les gens ont peur ; les besoins sont vastes et complexes ; les agents humanitaires locaux travaillent inlassablement dans des conditions quasi impossibles ; la réponse est totalement insuffisante.

L'équipe a vu des côteaux parsemés de tentes. La surpopulation oblige certaines familles à dormir à tour de rôle à l'extérieur. L'équipe a été frappée par le grand nombre de très jeunes enfants parmi les déplacés. Selon le témoignage de membres de la communauté, le mariage des enfants, le travail des enfants, le recrutement d'enfants soldats et les violences domestiques sont en augmentation.

L'aide apportée dans le nord-ouest du pays s'intensifie, grâce aux donateurs qui ont donné rapidement suite à notre appel visant à recueillir 500 millions de dollars destinés à répondre aux besoins les plus urgents de près d'un million de civils déplacés depuis décembre. À ce jour, quelque 340 millions de dollars ont été versés ou annoncés. Ce montant reste toutefois insuffisant.

Les opérations transfrontières dans le nord-ouest de la Syrie constituent une bouée de sauvetage pour des millions de personnes qui ne pourraient pas recevoir de l'aide autrement.

Les livraisons ont été intensifiées pour faire face à l'accroissement des besoins. En janvier et février, plus de 2 150 camions provenant de Turquie ont acheminé de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie, soit plus du double du nombre de camions ayant traversé la frontière pendant la même période en 2019. D'après nos prévisions, près de 1 500 camions devraient passer la frontière en mars, un nouveau record mensuel

depuis le début de l'opération menée par l'Organisation des Nations Unies en 2014. Mais les besoins sont loin d'être satisfaits. Il est essentiel que les restrictions de déplacement imposées pour lutter contre la pandémie de COVID-19 n'aient pas pour effet de réduire les livraisons.

Parallèlement aux opérations transfrontières menées par l'Organisation des Nations Unies, les efforts se poursuivent pour mettre en place des livraisons à travers les lignes de front dans le nord-ouest. Ces opérations n'ont pas encore porté leurs fruits. Nous appelons toutes les parties au conflit à soutenir ces mesures et à assurer un accès humanitaire sans entrave aux missions menées à travers les lignes de front.

Je salue le travail de toutes les organisations humanitaires dont l'action se poursuit malgré les immenses défis qui se présentent. Le 14 mars, les bureaux du Croissant-Rouge arabe syrien à Edleb et à Ariha ont été occupés par des individus armés. Les membres du personnel ont été détenus et harcelés ; des objets ont été volés ou détruits. Je me joins à mes collègues de l'action humanitaire pour condamner ces agissements. Le Croissant-Rouge arabe syrien a également été victime récemment d'ingérences dans son travail dans le nord-est. Une installation médicale a notamment été confisquée à Raqqa au début du mois. Une telle ingérence est inacceptable. J'exhorte toutes les parties à protéger les travailleurs et les biens humanitaires.

Vous avez vu le rapport publié en février par le Secrétaire général sur la possibilité de recourir à d'autres points de passage que celui de Yaaroubiyé.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la continuité des services de santé dans le nord-est est déjà perturbée. La population se retrouve encore plus exposée à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19.

Un grand nombre d'installations médicales et de personnes dans le nord-est de la Syrie qui dépendaient des fournitures médicales acheminées par Yaaroubiyé connaissent désormais des pénuries faute d'autres voies d'acheminement.

L'action menée pour remédier à cette situation se poursuit. Mais, selon certaines informations, de fortes pénuries se font déjà sentir. Au moins sept centres de santé primaire dans la région rurale de Raqqa présentent des lacunes en matière de santé procréative et de produits nutritionnels. D'autres établissements annoncent l'épuisement imminent des stocks de certains articles essentiels, notamment de médicaments d'urgence, d'anesthésiques et d'insuline. L'hôpital de campagne de Hol fait également état de faibles réserves de certains médicaments et fournitures. Un centre de santé primaire à Raqqa pourrait être contraint de fermer ses portes dans les prochaines semaines. L'établissement prend en charge plus de 3 900 patients par mois, dont plus de la moitié sont des enfants.

J'appelle donc à une action rapide pour faire parvenir les fournitures médicales essentielles à tous ceux qui en ont besoin dans le nord-est.

Nous avons également constaté que les services à la station de pompage d'eau d'Allouk avaient de nouveau été perturbés. Allouk approvisionne en eau 500 000 personnes dans le nord-est, y compris dans les camps de Hol et d'Ariché. J'exhorte les parties à trouver un accord durable sur le pompage de l'eau et sur l'approvisionnement en électricité d'Allouk et d'autres régions dont le raccordement à l'électricité a été récemment coupé.

Dans le sud de la Syrie, l'insécurité a persisté depuis mon exposé du mois dernier, dans lequel nous avons rendu hommage à deux collègues de l'action humanitaire syriens d'Oxfam, qui avaient trouvé la mort à Deraa le même jour dans l'attaque de leur véhicule par un groupe armé non identifié. C'est avec une grande tristesse que je vous annonce le décès d'un autre collègue à Deraa. Ali Husein Mohammad, professeur de sciences et membre du personnel de l'Office de secours et

de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a été tué au début du mois lors de violences à Jellin dans la province de Deraa.

Cette année marque un triste anniversaire, celui de la dixième année du conflit en Syrie.

Plus de la moitié de la population du pays a été forcée de fuir son foyer. Plus de 11 millions de personnes en Syrie, dont près de 5 millions d'enfants, ont besoin d'une aide humanitaire.

Près de 8 millions de personnes n'ont pas un accès sûr à la nourriture. Ce chiffre a augmenté de plus de 20 % depuis l'année dernière. En Syrie, 500 000 enfants souffrent de malnutrition chronique.

Par ailleurs, partout en Syrie – y compris dans les régions où les hostilités se sont apaisées – la population a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Une crise économique, qui résulte avant tout de la guerre mais aussi en partie de l'évolution de la situation ailleurs dans la région, a entraîné la hausse des prix de plusieurs produits de base, dont le pain et le carburant, et réduit le pouvoir d'achat, obligeant les gens à recourir à des stratégies d'adaptation toujours plus négatives.

La situation économique risque également de pâtir des mesures prises pour juguler l'épidémie de COVID-19.

Dans le cadre de sa réponse humanitaire, l'Organisation des Nations Unies continue de répondre aux besoins dans tout le pays, touchant 6 millions de personnes par mois en moyenne l'année dernière. Ont ainsi été apportés un soutien à 26 millions de procédures médicales, une aide alimentaire mensuelle à 4,5 millions de personnes, un soutien d'urgence en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène à près de 8 millions de personnes et un soutien à l'éducation à près de 5 millions d'élèves et d'enseignants. Je remercie à nouveau les donateurs qui permettent de financer toutes ces activités.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général, nous ne pouvons pas laisser la dixième année de ce conflit entraîner le même carnage, le même mépris des droits humains et du droit international humanitaire, la même inhumanité.

Annexe II

Exposé fait le 30 mars par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen

Nous sommes arrivés à un nouveau moment critique du conflit syrien. Après les terribles violences, un calme précaire règne sur le terrain. Les Syriens affrontent maintenant une nouvelle menace potentiellement dévastatrice, la COVID-19.

Le Secrétaire général a lancé un appel aux parties belligérantes du monde entier pour un cessez-le-feu immédiat afin de permettre à la famille humaine de lutter contre la COVID-19. En outre, j'ai lancé mon propre appel en faveur d'un cessez-le-feu national total et immédiat dans toute la Syrie afin de permettre une mobilisation tous azimuts contre la COVID-19, qui constitue un grave danger pour tous les Syriens. Il s'agit là d'un impératif à la fois humanitaire et politique.

La Syrie risque fort de ne pas être en mesure de contenir la pandémie du fait des mouvements massifs de population, de la dangereuse surpopulation dans les multiples camps de déplacés, les zones d'installation et les lieux de détention. La gouvernance est faible, voire inexistante, dans certaines régions. Le système de santé a été ravagé par les années de conflit. Les professionnels de santé, le matériel et les fournitures médicales font cruellement défaut. Je suis également très conscient du risque d'exposition et de l'incidence de la pandémie sur les femmes syriennes, qui sont à la pointe des systèmes de santé et de soutien communautaire. Ce virus ne fait pas de différence entre ceux qui vivent à l'intérieur des zones contrôlées par le Gouvernement et ceux qui se trouvent à l'extérieur. Il frappe indistinctement. Tous les Syriens sont en danger.

Nous avons besoin du calme que seul peut offrir un cessez-le-feu national. En effet, nous avons besoin d'une coopération entre les lignes de front qui traversent le territoire syrien. Il nous la faut maintenant et non demain.

En ce qui concerne le nord-ouest, je rappelle que les Présidents Erdogan et Poutine se sont mis d'accord, le 5 mars, sur un protocole additionnel au mémorandum sur la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb. Ils ont convenu d'interrompre toutes les opérations militaires le long des lignes de front. Depuis lors, on observe une réduction sensible des violences, notamment des frappes aériennes et des opérations terrestres. Toutefois, on recense encore des incidents sporadiques, impliquant toutes les parties.

Les deux Présidents se sont également mis d'accord pour instaurer un couloir de sécurité le long de l'autoroute M4 et y mener des patrouilles conjointes. Les premières patrouilles ont eu lieu les 15 et 23 mars mais pas sur l'ensemble du parcours prévu par l'accord. La mise en place du couloir ne se fait pas sans difficultés. Néanmoins, j'appelle toutes les parties concernées à ne pas subordonner à cet aspect de l'accord à la cessation des activités militaires dans le nord-ouest. Je me félicite du changement apporté par l'accord et par les actes de la Russie et de la Turquie.

Je me réjouis également de ce que les accords entre les principales parties dans le nord-est, notamment la Russie, la Turquie et les États-Unis ainsi que les parties syriennes, continuent de tenir.

Cependant, dans le nord-est comme dans le nord-ouest, le risque est réel que les hostilités reprennent. Dans une telle éventualité, les dangers préexistants pour les civils seraient démultipliés par la pandémie et le virus se propagerait comme une traînée de poudre, avec des effets – humanitaires, sociaux et économiques – dévastateurs pour le peuple syrien. La situation pourrait rebondir au-delà des frontières internationales. Il nous incombe à tous d'éviter la réalisation d'un tel

scénario, en consolidant les accords existants dans le cadre d'un cessez-le-feu national complet.

Je crois qu'il est également possible et nécessaire dans ce contexte d'envisager une action antiterroriste plus ciblée, qui respecte le droit international humanitaire et qui mette les civils à l'abri de nouvelles agressions. À cet égard, je relève que le dernier accord de désescalade pour Edleb dispose en termes exprès que la prise pour cible des civils et des infrastructures civiles ne saurait être justifiée sous aucun prétexte.

Un cessez-le-feu national est ce que le Conseil de sécurité demande dans sa résolution 2254 (2015). C'est aussi une réponse efficace face à la COVID-19. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut bien davantage.

Le Gouvernement syrien a pris des mesures de plus en plus importantes pour lutter contre la COVID-19. De grandes parties du pays sont aujourd'hui soumises à des couvre-feux à des degrés divers, les espaces publics sont fermés et les systèmes de santé se préparent dans la mesure du possible. De leur côté, la Coalition nationale syrienne et d'autres autorités de fait dans les zones échappant au contrôle du Gouvernement ont également pris des mesures. La société civile syrienne, y compris les organisations dirigées par des femmes, s'organise également contre la menace. Je prends note de ces efforts et j'engage le Gouvernement syrien et toutes les autorités de fait à rendre compte dans la transparence des effets de la COVID-19 sur tous les Syriens.

Le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, vient de vous informer de la réponse humanitaire de l'Organisation des Nations Unies. Et, comme je l'ai souligné dans mon appel, j'espère que les donateurs internationaux feront tout ce qui doit être fait pour que les Syriens de toutes les régions du pays aient accès à l'équipement et aux ressources nécessaires pour combattre le virus et soigner les patients. Rien ne devrait y faire obstacle. Sans doute avez-vous également vu l'appel mondial lancé par le Secrétaire général vendredi dernier, que Mark a également évoqué, en faveur de la levée des sanctions qui peuvent nuire à la capacité des pays de répondre à la pandémie.

Dans le cadre de l'équipe spéciale chargée des questions humanitaires, nous intervenons directement auprès des États concernés afin que toutes les exemptions humanitaires nécessaires soient disponibles et pleinement utilisées et que tous les obstacles soient levés pour acheminer d'urgence en Syrie les articles les plus critiques pour combattre la COVID-19. Je me félicite de l'ouverture dont ont fait preuve les États-Unis à ce sujet et souligne la nécessité d'agir de toute urgence. Nous solliciterons tous les autres États concernés s'il y a lieu.

En plus de faire appel aux pays donateurs classiques, nous nous mettons en contact avec des pays comme la Chine et Cuba pour voir ce qu'ils peuvent faire pour apporter une aide directe à la Syrie. Par ailleurs, nous demandons instamment à tous les donateurs et partenaires, ainsi qu'aux parties prenantes syriennes, de veiller à ce qu'aucun obstacle n'empêche l'aide de parvenir aux Syriens dans toutes les régions du pays.

Je tiens à souligner qu'un accès humanitaire complet, soutenu et sans entrave à toutes les parties du pays sera essentiel. Toutes les modalités, y compris transfrontières, comme Mark vient de le mentionner, seront nécessaires pour acheminer l'aide humanitaire et renforcer la prévention et la protection.

J'ai lancé un appel spécial en faveur de la libération massive des détenus et des personnes enlevées. Cette question n'est pas nouvelle. Mais étant donné le risque que la COVID-19 se transmette aux détenus, il est urgent d'agir. D'autres gouvernements

ont déjà procédé à des libérations à titre exceptionnel pour cette même raison. Rien ne devrait empêcher qu'une telle mesure soit prise en Syrie. Je suis intervenu spécialement auprès du Gouvernement syrien sur cette question, notamment à la lumière du décret pris le 22 mars par le Président Assad et prévoyant des amnisties et des réductions de peine pour certains détenus ainsi que des exemptions particulières.

Par ailleurs, il est nécessaire que les organisations humanitaires compétentes aient également un accès immédiat à tous les lieux de détention. Il importe également de fournir des soins médicaux et de mettre en place des mesures de protection dans tous les lieux de détention.

Il est évident que la COVID-19 rend impossible pour le moment la réunion des Syriens à Genève. Mais la situation ne nous empêche pas d'agir sur le plan politique. Aujourd'hui, je suis en mesure d'informer le Conseil de sécurité qu'après de longues consultations menées avec mon concours actif, le coprésident désigné par le Gouvernement syrien et le coprésident désigné par la Commission syrienne de négociation ont décidé que la prochaine session de la Commission constitutionnelle aurait l'ordre du jour suivant : « Conformément au mandat, aux attributions et au règlement intérieur de la Commission constitutionnelle, examen des fondements et principes nationaux ».

Qu'un accord sur l'ordre du jour d'une prochaine session ait été trouvé est une bonne chose, surtout dans les circonstances actuelles. Nous consulterons les parties pour voir si l'on peut commencer à préparer les futures sessions en attendant de savoir quand une nouvelle réunion sera possible.

Permettez-moi de noter ici que, comme les deux Coprésidents l'ont clairement indiqué tout au long de la session, un accord sur les fondements et principes nationaux lors d'une prochaine session de la Commission constitutionnelle n'est pas une condition préalable à l'examen d'autres points. Les trois composantes de la Commission peuvent, au cours de la prochaine session, proposer des fondements et principes nationaux. Les discussions passeront au cours des sessions ultérieures à d'autres points de la Constitution, conformément au mandat et aux dispositions du règlement intérieur. J'ai également rappelé aux deux Coprésidents d'utiliser des formulations convenues lorsqu'ils se réfèrent aux délégations et de respecter le code de conduite convenu lorsqu'ils font des déclarations publiques, dont certaines n'ont pas été utiles récemment.

Nous poursuivons en outre notre dialogue, souvent virtuellement, avec un large éventail de Syriens, hommes et femmes, y compris le Comité consultatif des femmes syriennes et un grand nombre de représentants de la société civile syrienne à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie.

Je parle depuis longtemps de la nécessité d'instaurer la confiance, de la Commission constitutionnelle comme moyen d'ouvrir des perspectives et de la nécessité d'un processus plus large avec un dialogue sur les actions réciproques et complémentaires que peuvent prendre les parties syriennes et les partenaires internationaux. Nous voici désormais face à un nouvel élément d'une crise déjà grave : la COVID-19.

Pour de nombreux Syriens, qui en sont à leur dixième année d'un conflit incompréhensible quand on voit l'ampleur des souffrances et de la dévastation qui ont été infligées, il peut sembler difficile, même légèrement abstrait, de se focaliser sur une pandémie virale mondiale. Mais ne vous y trompez pas : la COVID-19 est une énorme menace pour les Syriens, qui nous oblige tous à changer radicalement d'état d'esprit, et ce, dès maintenant. Cette menace commune doit maintenant inciter tout le monde à se concentrer, avec une nouvelle conscience et une nouvelle

détermination, sur un programme commun pour sauver le peuple syrien d'une nouvelle calamité.

Pour mettre en œuvre un cessez-le-feu à l'échelle nationale et aider les Syriens à lutter contre la COVID-19, je suis prêt à travailler avec le Gouvernement syrien, avec l'opposition et avec tous les acteurs concernés sur le terrain, ainsi qu'avec les pays clés ayant un poids et une influence susceptibles de soutenir une intensification de l'action et de garantir que le cessez-le-feu tienne. Je me félicite de l'engagement initial des parties syriennes et des principaux acteurs internationaux. La tâche ne sera pas facile, et il n'y a pas de garanties. Mais le peuple syrien a désespérément besoin que chacun se concentre sur son bien-être maintenant. Si les principaux acteurs jouent le jeu et peuvent répondre aux appels du Secrétaire général et aux miens, je pense que nous pouvons mener d'urgence une action concertée. Et cette action contribuerait certainement à faire progresser la mise en œuvre du volet politique prévu par la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Je suis convaincu qu'il s'agit là du seul moyen d'avancer.

Annexe III

Déclaration faite le 30 mars au nom des corédacteurs, l'Allemagne et la Belgique, par le Représentant permanent de la Belgique

Nous remercions M. Lowcock, Secrétaire général adjoint, et M. Pedersen, Envoyé spécial, de leurs exposés d'aujourd'hui et exprimons notre gratitude à tous les travailleurs humanitaires et médicaux qui se démènent en Syrie.

Je limiterai mon intervention à quatre points.

Premièrement, nous adhérons entièrement aux déclarations que le Secrétaire général et l'Envoyé spécial ont faites au sujet de la COVID-19. Ce virus constitue une menace sans précédent pour l'humanité et ses effets sont potentiellement dévastateurs pour la Syrie. Neuf années de guerre ont fait un nombre considérable de victimes. Près de la moitié des établissements de santé ont été partiellement ou totalement détruits. Il y a une pénurie de matériel et de personnel médical. En particulier, les 6 millions de déplacés, notamment dans le nord-ouest, tout comme les détenus et les personnes enlevées, vivent dans des conditions très difficiles et sont extrêmement exposés aux infections respiratoires.

C'est pourquoi nous saluons l'action que mène l'Organisation mondiale de la Santé pour fournir des kits de dépistage à la population civile d'Edleb. Nous nous joignons également aux appels lancés par l'Envoyé spécial en faveur : 1) de la mise en place d'un cessez-le-feu total et immédiat dans tout le pays ; 2) de la libération massive des détenus et des personnes enlevées ; 3) de l'octroi d'un accès humanitaire complet, au moyen de toutes les modalités et dans le respect de tous les principes humanitaires. Ces demandes urgentes sont restées largement lettre morte par le passé. Au vu des circonstances extraordinaires du moment, elles revêtent un caractère obligatoire.

Deuxièmement, dans le nord-ouest, le cessez-le-feu entre la Russie et la Turquie est fragile mais semble tenir, ce qui est une bonne nouvelle.

Toutefois, dans sa déclaration, le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, a été très clair sur les défis auxquels les habitants d'Edleb continuent de faire face, et nous restons très préoccupés par leur situation. Du fait de l'offensive militaire, près d'un million de déplacés vivent dans une zone de plus en plus rétrécie, où les logements, la nourriture et l'eau sont insuffisants. En raison des immenses besoins, plus que jamais auparavant, les modalités transfrontières servent à acheminer l'aide humanitaire à Edleb. Nous soutenons la mission interinstitutions de l'Organisation des Nations Unies qui s'est déroulée début mars et demandons que l'Organisation continuent à suivre de près la situation humanitaire.

Troisièmement, dans le nord-est, les lacunes dans l'acheminement de l'aide médicale deviennent évidentes, le Conseil n'ayant pas accepté de renouveler le point de passage de Yaaroubiyé au début de l'année. Pour remédier au problème, le Secrétaire général a appelé, dans son rapport, à multiplier les accès à travers les frontières et à travers les lignes de front. Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies de produire des faits et des chiffres clairs sur les accès transfrontières dans toute la Syrie et en particulier à toutes les régions et installations médicales du nord-est. Nous demandons également des informations plus précises sur l'accès aux installations médicales non gouvernementales. Le Conseil et ses États membres devraient également envisager activement de renouveler l'accès transfrontière au nord-est du pays. Les besoins sont criants.

Enfin, nous renouvelons notre appel en faveur de la responsabilité. À cet égard, nous soutenons fermement le travail de la Commission d'enquête ainsi que celui du Mécanisme international, impartial et indépendant.

Annexe IV

Déclarations des représentants permanents des membres du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire et politique en République arabe syrienne

A. Belgique

En ce qui concerne la Commission constitutionnelle, malgré le travail acharné de l'Envoyé spécial, il ne semble guère y avoir de raisons d'être optimiste. Oui : il est positif que la question concernant l'ordre du jour soit résolue. Cependant, la tactique de Damas semble être de bloquer le processus, plutôt que de s'efforcer de rendre la Commission pleinement fonctionnelle. Il est important de discuter du processus, mais le but de la Commission est d'avoir des discussions efficaces sur différentes questions pour faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2554 (2015). C'est ce dont le peuple syrien a besoin, ce qu'il mérite et ce qui est essentiel pour que la Syrie ait un avenir viable. Nous appelons toutes les parties à prendre ce point à cœur.

Enfin, nous réaffirmons notre position selon laquelle nous ne financerons pas la reconstruction avant qu'un règlement politique ne soit fermement engagé.

B. Chine

Nous notons que, depuis que la Russie et la Turquie ont convenu un accord de cessez-le-feu le 6 mars, la situation de sécurité dans le nord-ouest de la Syrie s'est nettement améliorée. Nous apprécions leur action sur le plan diplomatique et encourageons les parties concernées à continuer d'appliquer le cessez-le-feu.

Notre position a toujours été de soutenir le règlement politique du conflit en Syrie. Nous apprécions les efforts considérables de l'Envoyé spécial et l'encourageons à continuer de faciliter le dialogue entre les parties syriennes en vue d'un processus politique sans exclusive dirigé et pris en charge par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous réaffirmons que l'avenir du pays doit être décidé par le peuple syrien, sans ingérence étrangère.

La Chine suit également de près les besoins humanitaires des civils en Syrie. La situation humanitaire en Syrie est très complexe et doit être gérée de manière intégrée et impartiale. Nous sommes heureux d'apprendre la récente évolution positive de la situation concernant l'aide humanitaire à travers les lignes de front, et nous appelons au renforcement de la coordination et de la coopération entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement syrien, afin de trouver une solution durable et viable. En ce qui concerne l'arrangement transfrontière de l'aide humanitaire, la position de la Chine reste la même. Nous avons joué un rôle constructif. La Chine n'a rien bloqué. La souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être pleinement respectées.

Les effets potentiels de la pandémie de COVID-19 sur la Syrie sont de plus en plus préoccupants, même si le nombre actuel de cas confirmés dans le pays est relativement faible. Nous notons que le Gouvernement syrien a pris une série de mesures de protection pour empêcher la propagation du virus. L'Organisation mondiale de la Santé participe activement à cette action. Nous apprécions ces efforts. Le Gouvernement chinois a déjà fourni un lot de kits de dépistage pour la Syrie. Nous sommes disposés à continuer d'aider la Syrie, dans la limite de nos capacités. Nous appelons les autres États à faire de même.

Nous sommes sérieusement préoccupés par les conséquences néfastes des sanctions unilatérales sur la capacité des pays à faire face à la pandémie, en particulier pour les pays vulnérables comme la Syrie. D'innocents civils souffrent terriblement à cause de ces sanctions. La Chine soutient l'appel du Secrétaire général à cet égard. Nous demandons la levée complète et immédiate des mesures coercitives unilatérales. Nous avons exposé notre position en détail dans la récente lettre conjointe que nous avons adressée au Secrétaire général, avec la Russie, entre autres. Nous espérons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires se rangera à l'avis du Secrétaire général et de la Haute-Commissaire aux droits de l'homme à cet égard.

C. République dominicaine

Nous sommes réunis pour parler d'une situation qui, pendant neuf longues années, a eu des répercussions sur la vie de millions de personnes : un conflit qui a laissé un pays dévasté et brisé, tant physiquement qu'émotionnellement ; un conflit qui a donné lieu, entre autres violations du droit international, à des attaques contre des hôpitaux et d'autres installations médicales sans précédent ; qui a forcé des milliers de médecins, d'infirmiers et d'infirmières, de secouristes et d'autres membres du personnel médical à fuir.

La résolution de ce conflit ne peut être que politique et pourtant, après presque dix ans, nous en sommes encore bien loin, les parties étant incapables de prendre des décisions fondées uniquement sur les aspirations légitimes du peuple syrien à vivre dans la liberté, la justice et le progrès.

Aujourd'hui, une nouvelle menace à laquelle ils ne sont pas préparés risque de frapper les Syriens dans tout le pays. Et s'ils ne sont pas préparés, c'est à cause du conflit. Seulement 42 % de la population syrienne a accès à l'eau potable, 50 % des infrastructures médicales ne sont pas opérationnelles et Dieu seul sait combien de médecins et d'infirmiers ou infirmières peuvent encore travailler.

Même les pays développés ont des difficultés à endiguer la propagation de la COVID-19.

Ce qui risque de se passer en Syrie, en particulier dans le nord, est tout simplement déchirant.

S'il n'y a que peu de cas pour le moment, ce n'est qu'une question de temps avant que la COVID-19 se répande.

Nous pensons donc que les efforts de prévention en cours sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé, en coordination avec le Gouvernement syrien, sont de la plus haute importance.

Permettez-moi de souligner quelques points :

- Nous nous associons pleinement aux appels du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu complet et immédiat dans toute la Syrie. Nous avons pris connaissance des rapports indiquant que le cessez-le-feu du 6 mars est toujours en place. Comme nous l'avons déjà dit auparavant, nous restons d'un optimisme prudent et nous espérons que ce cessez-le-feu sera durable et de longue durée. Ce Conseil doit rester attentif à l'évolution de la situation sur le terrain et suivre les informations et les mouvements des forces qui y sont présentes. Nous réaffirmons qu'un cessez-le-feu complet, tel que prescrit dans la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, doit être mis en place afin qu'un processus politique crédible ait lieu et que le peuple syrien puisse vivre une fois pour toute dans la dignité.

- Nous voulions également aborder la question de l'aide transfrontière. Comme Mark vient de nous en informer, une opération transfrontière s'est une fois de plus avérée essentielle dans le nord-ouest pour assurer la survie de millions de personnes. Nous apprécions au plus haut point les activités de l'ensemble de la communauté humanitaire, ceux qui sont en première ligne, majoritairement des Syriens, qui consacrent leur vie au service des personnes les plus touchées.

- Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation dans le nord-est, où l'assistance médicale coordonnée par l'ONU est absente, et par les informations selon lesquelles l'approvisionnement en eau de près d'un demi-million de personnes aurait été interrompu, notamment dans le camp de Hol. Nous

voudrions donc suggérer que toutes les parties concernées prennent toutes les mesures possibles pour accélérer l'intervention dans cette région. Si cela passe par la réouverture du passage de Yaaroubiyé, alors nous devrions tous soutenir cette action. Nous vivons une époque extraordinaire qui exige des mesures extraordinaires. Notre seule préoccupation doit être le bien-être de la population.

- Pour conclure, la République dominicaine souhaite renouveler son soutien à tout effort visant à prévenir une épidémie majeure de COVID-19 en Syrie, le pays étant déjà vulnérable. La Syrie ne sera pas en mesure de faire face à une telle épidémie. Attendre de voir ce qui se passe n'est pas une option. Il faut agir immédiatement, par principe et, surtout, par solidarité.

D. Estonie

Comme cela a déjà été dit par les intervenants et les autres membres du Conseil, la propagation de la COVID-19 vient ajouter un degré supplémentaire de complexité à la crise syrienne.

Il est évident que le nombre de personnes infectées est en augmentation, même si les données officielles ne le montrent pas. Comme l'a souligné le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la fragilité du système de santé syrien, combinée à la propagation du virus, vont encore accabler les syriens déplacés dans le pays.

Sur ce point, nous soulignons que les travaux menés dans le cadre de la résolution 2504 (2020) du Conseil de sécurité sur l'aide transfrontière restent essentiels pour aider le grand nombre de personnes dans le besoin. Nous constatons que l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front s'améliore, mais l'aide n'arrive pas encore à tous, notamment s'agissant des personnes qui recevaient auparavant une aide par le point de passage de Yaaroubiyé dans le nord-est de la Syrie.

Le virus représente également une menace pour les personnes détenues dans des prisons surpeuplées. Nous soutenons l'appel de l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'une libération massive des personnes détenues arbitrairement et de l'accès des organisations humanitaires aux personnes emprisonnées. L'annonce d'une amnistie générale est certainement un pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup de questions non résolues concernant sa mise en œuvre. Des annonces similaires ont déjà été faites par le passé, avec des résultats limités.

Enfin, le maintien du cessez-le-feu à Edleb reste crucial. Cela est important pour l'avenir du processus politique et pour la préservation de l'accès humanitaire. L'Union européenne s'est clairement exprimée en faveur d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Nous le répétons aujourd'hui.

E. France

Il est essentiel que le Conseil de sécurité continue d'échanger régulièrement sur la situation en Syrie.

La priorité absolue est la mise en œuvre d'un cessez-le-feu national immédiat et durable pour faciliter les efforts de réponse à la crise de COVID-19.

Nous appuyons l'appel du Secrétaire général et de son Envoyé spécial à cet égard. Il est urgent qu'il soit mis en œuvre. Nous appelons toutes les parties à travailler activement dans ce sens. L'ONU doit rester au premier plan de ces efforts, conformément à la résolution 2254 (2015).

Le risque de propagation de la pandémie de COVID-19 en Syrie est extrêmement préoccupant, notamment dans le nord-ouest et le nord-est. Un cessez-le-feu national est le seul moyen de faciliter les actions de prévention et de réponse à la COVID-19. Cela est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre de l'accord russo-turc du 5 mars sur Edleb reste fragile et incertaine.

Nous appuyons également pleinement l'appel lancé par l'Envoyé spécial en faveur de la libération massive des détenus et des personnes enlevées, en particulier des prisonniers politiques, ainsi que l'accès immédiat des organisations humanitaires compétentes aux centres de détention.

Nous appelons toutes les parties, en particulier le régime syrien, à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin.

Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires intensifient actuellement leur action afin de répondre aux besoins humanitaires de la population et de faire face à la crise de COVID-19. Ces efforts doivent être soutenus et renforcés.

Dans ce contexte, le mécanisme transfrontalier n'a jamais été aussi pertinent dans le nord-ouest. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial ont été très clairs après leur visite en Syrie : il n'y a pas d'alternative au mécanisme transfrontalier. L'intensification de l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les deux points de passage doit se poursuivre. La France reste déterminée à préserver ce mécanisme salvateur. Nous avons engagé 25 millions d'euros en 2020 dans la réponse humanitaire dans le nord-ouest, dont 3 millions d'euros pour la réponse à la pandémie de COVID-19.

Dans le nord-est, nous déplorons que la récente annonce du régime concernant la livraison d'équipements médicaux à travers les lignes de front ne se soit pas concrétisée. Les tentatives du régime de dicter les conditions de livraison de l'aide sont inacceptables et en violation flagrante des principes humanitaires. Il est essentiel que le convoi de l'OMS à Damas puisse fournir une aide à toutes les personnes dans le besoin dans le nord-est.

Des mesures urgentes doivent être prises pour assurer des soins médicaux adéquats et des mesures de protection dans tous les lieux de détention.

Il est urgent de relancer le processus politique et d'élargir sa portée à tous les éléments de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité.

Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial pour trouver un accord entre les parties afin de reprendre les réunions de la Commission constitutionnelle, et nous saluons l'annonce d'aujourd'hui. Cependant, il est clair que le régime syrien n'est pas disposé à s'engager dans un processus politique crédible, ou à discuter, comme les cinq derniers mois l'ont suffisamment démontré.

Dans ce contexte, nous demandons à Geir Pedersen d'indiquer clairement au Conseil de sécurité quand il estimera qu'il n'est plus en mesure de poursuivre ses efforts sur la Commission constitutionnelle. Nous le prions également de travailler sur tous les aspects de la résolution 2254 (2015), car le processus politique ne peut être réduit à des discussions constitutionnelles. Le cessez-le-feu est l'un de ces aspects, tout comme les élections et les conditions à respecter pour garantir un scrutin transparent et libre. L'accalmie temporaire dans le nord-ouest doit être mise à profit à cet effet.

En conclusion, je réitère mon appel à la Russie pour convaincre le régime de respecter un cessez-le-feu à l'échelle nationale dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Notre coopération collective est plus nécessaire que jamais et nous devons affronter la crise ensemble, malgré nos désaccords sur la guerre en Syrie.

F. Allemagne

Nous venons d'entendre parler de graves problèmes d'accès humanitaire dans certaines parties de la Syrie. Il a également été fait mention du besoin croissant sur ce plan, qui pourrait augmenter de façon exponentielle, selon la façon dont la pandémie de Corona affectera la Syrie.

En outre, nous restons préoccupés par le bien-être et la sécurité du personnel humanitaire.

Les restrictions à la fourniture d'une assistance humanitaire selon des principes bien établis et d'une assistance médicale sont devenues d'autant plus inacceptables compte tenu de la menace que représente la COVID-19. Nous avons besoin d'un accès plus large au nord de la Syrie, et nous avons besoin de points de passages de la frontière pour assurer l'acheminement continu de l'aide. Nous ne pouvons absolument pas accepter la fin des conditions de franchissement de la frontière en juillet. Au contraire, celles-ci doivent être étendues pour permettre à l'aide d'atteindre tous ceux qui en ont besoin. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous demandons instamment aux États Membres de reconsidérer leurs positions, au nom de l'humanité.

Nous devons utiliser au mieux le temps qu'il nous reste pour prendre des mesures préventives.

Permettez-moi de rappeler à tous que les sanctions ne sont pas dirigées contre la population. Elles sont dirigées contre les dirigeants de Damas, des dirigeants qui sont coupables des pires violations des droits de l'homme que l'on puisse imaginer. La situation humanitaire en Syrie est le résultat de la politique de Damas et de rien d'autre.

L'Allemagne et l'Union européenne comptent parmi les plus grands donateurs humanitaires en Syrie. Depuis le début de l'année, le Gouvernement allemand a fourni une aide humanitaire de plus de 150 millions d'euros pour la crise en cours à Edleb. Mark, comme vous le savez déjà, Berlin a bien entendu votre appel de la semaine dernière. Nous devons protéger les plus vulnérables, à Edleb et partout en Syrie. Nous devons faire preuve d'encore plus de solidarité par les temps qui courent.

Par ailleurs, l'Allemagne soutient pleinement l'appel du Secrétaire général, António Guterres, et de l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'un cessez-le-feu national complet et immédiat dans toute la Syrie. Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères, M. Maas, la semaine dernière, nous avons une responsabilité partagée d'éviter les conséquences fatales que la COVID-19 aurait pour les personnes affaiblies par la guerre, les déplacements et la faim. Un cessez-le-feu humanitaire étendu à tout le pays est nécessaire pour faire face aux problèmes liés à la COVID-19.

L'Union européenne a également souligné qu'elle soutenait fermement l'appel de l'Envoyé spécial. Un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale est encore plus urgent à la lumière de la crise imminente liée à la COVID-19.

Ce que nous n'avons toujours pas compris, à savoir la valeur de la vie humaine, cette menace commune et notre vulnérabilité partagée devraient enfin nous l'apprendre.

Nous soulignons l'importance du rôle central de l'ONU pour parvenir à un cessez-le-feu national véritable et durable. Il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit syrien. Une paix, une stabilité et une sécurité durables en Syrie ne peuvent être obtenues que par un règlement politique sous les auspices des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève de 2012.

Nous appelons à un retour rapide au processus politique prévu par la résolution 2254 (2015) et réitérons notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial Pedersen à cet égard. Le rôle central de l'ONU pour parvenir à un cessez-le-feu national véritable et durable est également clairement énoncé dans cette résolution.

Le régime syrien doit cesser d'entraver le processus et s'engager enfin sérieusement dans la Commission constitutionnelle. Nous demandons à la Russie d'user de son influence sur Damas à cet égard.

Nous soutenons l'appel de l'Envoyé spécial Pedersen en faveur de la libération massive des détenus et des personnes enlevées, pour raisons humanitaires, et nous avons pris note de l'annonce du régime concernant la libération d'au moins un certain groupe de prisonniers (à savoir les personnes âgées de plus de 70 ans). Si cela se concrétisait, ce serait un premier pas dans la bonne direction, qui aurait déjà dû être fait. Cependant, ces annonces doivent maintenant être suivies d'actes, pour une fois. Nous avons trop souvent été témoins de vaines promesses qui n'ont jamais été tenues. Je vais être très clair : les arrestations arbitraires et les disparitions forcées dont le régime syrien est responsable se poursuivent. Il est cynique d'annoncer la libération de prisonniers alors que des arrestations ont encore lieu chaque jour. Ces arrestations doivent cesser.

Nous demandons également au régime syrien d'autoriser les organisations humanitaires concernées à accéder, immédiatement et sans conditions, à tous les lieux de détention sous son contrôle et de garantir des soins médicaux et des mesures de protection adéquats à toutes les personnes en détention. Le régime syrien doit en outre enfin informer les familles des dizaines de milliers de personnes disparues du sort de leurs proches.

Tant que le régime syrien ne changera pas son comportement brutal et ne mettra pas fin à ses graves violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, les sanctions ne seront pas levées. L'Allemagne et l'Union européenne ne seront disposées à aider à la reconstruction de la Syrie qu'une fois une transition politique globale, authentique et inclusive fermement engagée.

Nous continuerons également à soutenir tous les efforts, en particulier ceux du Mécanisme international, impartial et indépendant et de la Commission d'enquête, pour faire en sorte qu'aucun des crimes et atrocités commis pendant le conflit syrien ne reste impuni, que tous les auteurs aient à répondre de leurs actes et que les victimes reçoivent une véritable justice.

G. Indonésie

Alors que nous restons tous en sécurité chez nous, je ne peux m'empêcher de penser aux millions de personnes à Edleb, aux camps de déplacés et à d'autres zones densément peuplées en Syrie qui sont confrontées au risque de pandémie de COVID-19.

Comme indiqué précédemment, il y a actuellement 10 cas en Syrie. Il s'agit du premier stade de la pandémie. Nous sommes tous conscients des conséquences potentiellement catastrophiques si le virus continue à se propager dans les zones concernées, en particulier là où les hostilités se déroulent.

Nous apprécions la planification continue de la prévention et de la réponse pour minimiser le risque de transmission.

À cet égard, ma délégation souhaite souligner plusieurs points :

Tout d'abord, les mesures sanitaires doivent intervenir en parallèle d'un cessez-le-feu national dans toute la Syrie.

L'Indonésie soutient pleinement l'appel en faveur d'un cessez-le-feu global lancé par le Secrétaire général, ainsi que l'appel de l'Envoyé spécial à un cessez-le-feu national complet et immédiat pour éliminer la COVID-19 en Syrie.

Les combats doivent cesser, et ils doivent absolument cesser dès à présent. Toutes les parties au conflit doivent pleinement respecter cette consigne.

Nous sommes heureux que, depuis le cessez-le-feu du 5 mars, aucune attaque aérienne n'ait été signalée dans le nord-ouest. Cependant, face à cette pandémie, il ne s'agit pas seulement d'arrêter les frappes aériennes ou les bombardements, mais aussi de créer un environnement sûr pour tous les civils en Syrie, en particulier les populations les plus vulnérables, dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

Ensuite, l'Indonésie demande instamment à l'ONU et au Gouvernement syrien, avec un soutien fort d'autres parties clés, de renforcer leur coopération afin de garantir que le plan de prévention et d'intervention face à la COVID-19 soit le plus efficace possible, et de garantir la poursuite de l'aide humanitaire dans le pays. L'acheminement immédiat de l'aide humanitaire, et dans les délais impartis, reste essentiel.

Nous sommes heureux de constater que les interventions transfrontières se poursuivent et n'ont pas été affectées par les mesures de lutte contre la COVID-19. Il est important que cela reste ainsi.

Troisièmement, bien que l'attention soit désormais sur la COVID-19, il est également important de continuer à avancer ensemble et de s'employer à rechercher une solution politique à la crise syrienne.

Nous apprécions le dialogue continu de l'Envoyé spécial avec toutes les parties concernées à cet égard et nous sommes ravis qu'un accord sur l'ordre du jour ait été trouvé au sein de la Commission constitutionnelle.

Il est extrêmement important que nous intensifiions nos efforts pour faire face à la situation critique des personnes déplacées ; il y a encore environ 900 000 personnes déplacées dans le nord-ouest, dont 60 % d'enfants.

Encore une fois, ce sont également les plus vulnérables face à la COVID-19.

À l'approche du mois sacré du ramadan, nous appelons toutes les parties à mettre de côté leurs différences et à travailler ensemble en vue de soulager les souffrances du peuple syrien, notamment face au danger que représente ce virus.

Les armes doivent être réduites au silence pour que le personnel médical puisse accomplir sa tâche.

H. Niger

Le Niger salue et soutient pleinement l'appel de l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Pedersen, en faveur d'un cessez-le-feu complet et immédiat partout en Syrie. Nous espérons que tous les belligérants concernés entendront cet appel. En ces temps sans précédent, nous devons nous concentrer sur l'adversaire commun, à savoir la COVID-19.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, seuls 50 % des hôpitaux publics et 47 % des centres de soins de santé primaires publics sont pleinement fonctionnels. Si la pandémie s'accélère, il sera très difficile pour les travailleurs sanitaires d'accueillir un grand nombre de patients.

De même, un grand nombre de personnes vulnérables, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés, principalement des femmes et des enfants, courent un risque élevé de contracter le virus. Cela amplifierait la crise, étant donné que l'éloignement social est pratiquement impossible dans des camps surpeuplés.

La COVID-19 ne respecte pas les interdictions de voyager ni les fermetures de frontières, par conséquent, un accès maximal aux travailleurs et au matériel humanitaires est nécessaire pour faire face à cette pandémie.

Ma délégation appelle le Gouvernement syrien et les organisations à travailler ensemble sur des initiatives de partenariat supplémentaires en vue de protéger les Syriens partout dans le pays.

Sur le plan politique, le Niger voudrait faire deux remarques :

- Notre conviction demeure que la crise syrienne doit être résolue politiquement et non militairement, par un processus dirigé par les Syriens eux-mêmes et les différentes composantes de leur société. Nous nous félicitons de la récente évolution positive de la Commission constitutionnelle, présentée par l'Envoyé spécial ;
- Nous continuons également à penser que les situations politique et humanitaire en Syrie ne peuvent être traitées indépendamment l'une de l'autre.

Ma délégation espère donc que l'appel au cessez-le-feu lancé par l'Envoyé spécial constitue un pas vers la mise en œuvre des autres aspects de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité.

Pour conclure, j'encourage les membres du Conseil à travailler ensemble pour aider la population syrienne pendant cette crise sanitaire et à éviter de politiser le sujet. Les Syriens ont désespérément besoin de notre aide et de notre solidarité maintenant, car demain il sera tard.

I. Fédération de Russie

Comme M. Pedersen l'a indiqué, ses contacts avec les parties syriennes se poursuivent. Nous savons que ce processus n'est pas facile, mais il doit se poursuivre pour aider les Syriens à trouver un terrain d'entente dans l'intérêt du processus politique. Bien entendu, la COVID-19 aura une incidence sur le calendrier du prochain cycle du dialogue, après l'accord de principe, et nous avons appris aujourd'hui qu'un accord de principe a été trouvé. Nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial. Pour notre part, nous lui apporterons l'assistance nécessaire, notamment par nos contacts avec les parties syriennes.

À Edleb, le cessez-le-feu introduit le 6 mars est globalement respecté. Le nombre de violations n'excède pas deux à trois par jour. Nous continuons à travailler avec nos partenaires turcs en vue de créer un couloir de sécurité le long de l'autoroute M-4 et de remettre en place les liaisons de transport. Des groupes radicaux encore dans les environs de l'autoroute M-4 entravent le travail des militaires russes et turcs. Ils organisent des provocations et créent des blocages. Le 14 mars, des militants ont pris possession des bureaux de la Société nationale du Croissant-Rouge syrien à Edleb et Ariha, pillant les biens et détenant les employés.

Dans le nord-est, la situation est extrêmement difficile. Fin 2019, seuls deux hôpitaux publics et quatre centres de premiers secours étaient pleinement opérationnels sur la rive est de l'Euphrate. Face à la menace de la propagation du coronavirus, cette information est alarmante. Comme on nous l'a appris aujourd'hui, l'accès humanitaire est entre autres compromis par les restrictions de mouvement et l'absence de garanties de sécurité. Selon certaines informations, des avions de la soi-disant coalition internationale auraient détruit des ponts sur l'Euphrate, coupant ainsi des liens entre des territoires syriens. Les informations concernant le dysfonctionnement continu de la station d'eau d'Alok étaient également très préoccupantes ; nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer sa restauration. Aujourd'hui, nous apprenons que la distribution d'eau a été rétablie.

Selon certaines informations, les premiers cas d'infection au coronavirus auraient été enregistrés à l'intérieur du camp de Roukban. Nous ne disposons pas d'informations au sujet de Hol, mais étant donné l'emplacement du camp, le fait que l'on puisse y entrer et en sortir, ainsi que les conditions sanitaires catastrophiques, il y a peu d'espoir que le coronavirus l'épargne. Aujourd'hui, les États-Unis nous ont parlé du camp de Roukban. Je voudrais rappeler que ce n'est pas Damas, mais des militants qui contrôlent le camp et empêchent l'aide humanitaire d'y parvenir. Nous rappelons également que les forces d'occupation illégales sont responsables de la population civile. Nous aimerions savoir quelles mesures sont prises dans les territoires syriens occupés. Par ailleurs, la question de la réinstallation des habitants de Roukban aurait pu être résolue il y a longtemps. Nous l'avons réclamé pendant de nombreux mois, ainsi qu'une solution rapide au problème de Hol.

Il est également étrange pour nous d'entendre parler de la livraison « bloquée » de médicaments « vitaux » pour le nord-est. On a beaucoup entendu parler de cela récemment ; aujourd'hui, il y a encore été fait référence. Permettez-moi de vous rappeler que le Gouvernement syrien a autorisé, les 25 et 26 février, le transport transfrontière d'articles humanitaires sur le territoire vers toutes les régions de Syrie. Une livraison aérienne ponctuelle de médicaments d'Erbil à Qamichli a également été autorisée. Mais maintenant, l'aéroport d'Erbil est fermé, tout comme celui de Qamichli apparemment. La raison pour laquelle la cargaison n'a pas été livrée ce mois-ci est une réelle question, mais ce n'est certainement pas la faute des autorités syriennes. Dans le même temps, des trousses de santé procréative ont été livrées à la

province de Hassaké en coordination avec Damas. Nous aimerions demander au Secrétaire général adjoint Lowcock ses observations sur ce problème.

En fait, ce que nous avons mentionné prouve que, lorsqu'un dialogue est en place avec Damas, les questions liées à l'aide humanitaire peuvent être résolues tout en sauvegardant les principes de base de l'aide humanitaire. Les autorités syriennes prennent toutes les mesures nécessaires pour empêcher la propagation du virus : un couvre-feu a été instauré, des biens de première nécessité sont distribués, des plans d'intervention impliquant une quarantaine ont été élaborés et des laboratoires ouverts, etc. Une amnistie a été annoncée et le recrutement pour le service militaire a été temporairement suspendu. La Russie et la Chine ont déjà commencé à fournir une assistance, notamment en envoyant des fournitures médicales.

Nous considérons qu'il est inopportun et inapproprié de critiquer Damas et d'imposer de nouvelles conditions concernant l'accès humanitaire. Les organismes humanitaires des Nations Unies doivent se conformer strictement aux mesures introduites par les autorités syriennes pour prévenir la propagation de la maladie, et ce dans l'intérêt de la sécurité des Syriens et du personnel des Nations Unies. Je suppose qu'aucun des représentants des pays qui ont introduit les mêmes restrictions sur leur territoire ne souhaiterait qu'elles soient violées sous quelque prétexte que ce soit. L'aide humanitaire ne doit pas simplement être fournie, elle doit l'être en toute sécurité. Seul le Gouvernement syrien est capable d'assurer la sûreté de l'aide humanitaire. Nous savons que les autorités syriennes sont prêtes à discuter avec l'ONU de solutions pour les livraisons humanitaires. L'ONU devrait donc entamer un dialogue avec elles de bonne foi.

Dans les circonstances actuelles, nous réitérons notre appel et celui du Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions imposées à Damas. Les sanctions non seulement paralysent l'économie syrienne, ce qui explique pourquoi la population souffre en premier lieu, mais elles bloquent également l'approvisionnement du pays en médicaments et en matériel. Aujourd'hui, parler de conditions à la levée des sanctions est tout simplement immoral. Nous vous rappelons une fois de plus que les Syriens vivent dans toute la Syrie et pas seulement à Edleb. Nous demandons instamment à nos collègues de ne pas utiliser la situation actuelle à des fins politiques, mais d'aider réellement tous les Syriens.

J. Saint-Vincent-et-les Grenadines

Saint-Vincent-et-les Grenadines se réjouit de l'adoption du protocole additionnel du 5 mars au mémorandum sur la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb et salue tout le travail diplomatique qui a permis d'aboutir à ce résultat. Le pays espère sincèrement que cet accord sera maintenu et qu'il conduira à une cessation des hostilités sur toute l'étendue du territoire.

Malgré cet armistice, la situation humanitaire en Syrie reste très préoccupante et les conditions de vie déjà désastreuses sont aggravées par la lourde menace que fait peser la pandémie de COVID-19. Le conflit a eu raison d'une grande partie des infrastructures du pays, y compris de ses services de santé. Le fonctionnement des établissements sanitaires est perturbé par le manque de personnel, de matériel et de fournitures. La Syrie n'est tout simplement pas en mesure de faire face aux conséquences catastrophiques de cette maladie. Les habitants des zones densément peuplées et surpeuplées, comme les camps de personnes déplacées, sont particulièrement vulnérables. Il est impossible de mettre en place des stratégies de prévention, telles que la distanciation physique et le lavage fréquent des mains, dans ces environnements. Saint-Vincent-et-les Grenadines appuie les mesures prises par l'Organisation mondiale de la Santé pour accompagner la riposte sanitaire du Gouvernement syrien face à cet ennemi commun. La pandémie de COVID-19 et la situation humanitaire en général doivent passer avant les querelles politiques. C'est pour cette raison que nous demandons une fois de plus aux États qui ont imposé des sanctions unilatérales à la Syrie d'engager un dialogue, de renforcer les mesures de lutte contre la COVID-19 et d'aider le pays à satisfaire ses besoins humanitaires urgents.

Saint-Vincent-et-les Grenadines est favorable au mécanisme transfrontière, dont dépend la survie de nombreux Syriens, tout comme aux dispositions supplémentaires visant à garantir un accès humanitaire rapide, sûr, durable et sans entrave, en coordination avec le Gouvernement syrien et conformément aux principes directeurs de l'aide humanitaire.

La reconstruction joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie. C'est aussi une mesure nécessaire pour garantir le retour volontaire des réfugiés et des déplacés en toute sécurité et dans la dignité. Saint-Vincent-et-les Grenadines encourage la communauté internationale à contribuer aux travaux de reconstruction.

La présence dans le nord-ouest du pays d'entités terroristes désignées comme telles par le Conseil de sécurité continue de représenter une menace sérieuse pour la souveraineté de la Syrie, son peuple et le travail essentiel des organismes humanitaires. Consciente de la nécessité de mener des opérations antiterroristes dans ce contexte, Saint-Vincent-et-les Grenadines rappelle que celles-ci doivent se dérouler dans le respect du droit international.

Le règlement complet de cette crise ne pourra intervenir qu'au terme d'un processus politique inclusif, exempt de toute ingérence et caractérisé par le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. De fait, il n'y a pas de solution militaire. Saint-Vincent-et-les Grenadines continue d'appuyer le travail accompli par l'Envoyé spécial pour faciliter le processus politique dans son ensemble et espère que la Commission constitutionnelle se réunira de nouveau prochainement. Le pays se réjouit d'apprendre que les Coprésidents se sont mis d'accord sur un ordre du jour.

Le peuple syrien souffre, car il est le jouet de forces et d'une situation géopolitique complexe sur lesquelles il n'a aucune prise ni son mot à dire. Le Conseil de sécurité doit œuvrer de manière constructive au rétablissement de la stabilité et de la paix en Syrie.

K. Afrique du Sud

En cette période d'incertitude, marquée par la propagation exponentielle de la COVID-19 aux quatre coins du globe, l'Afrique du Sud appuie sans réserve l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, partout dans le monde, ainsi que l'appel lancé par l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu s'étendant à tout le territoire syrien.

La situation actuelle en Syrie, en particulier dans le nord-ouest du pays, entrave considérablement l'action menée pour maîtriser la propagation de la pandémie. L'Afrique du Sud se félicite des mesures qui ont été prises par le Gouvernement syrien, notamment la mise en place de couvre-feux et la fermeture des espaces publics, des écoles et des commerces, ainsi que la limitation de l'accès au territoire national. Des mesures analogues sont également appliquées dans les régions qui ne sont pas sous le contrôle des autorités syriennes.

La délégation sud-africaine redoute fortement que le virus ne se propage parmi les populations vulnérables, en particulier celles des camps surpeuplés de personnes déplacées, qui n'ont qu'un accès limité aux soins de santé ou à l'eau et aux infrastructures sanitaires. La fermeture des frontières dans le nord de la Syrie est également une source de préoccupation, car elle risque de compromettre la continuité de l'acheminement par ces points de passage d'une aide humanitaire vitale, entraînant des limitations et des pénuries au regard des besoins que la pandémie va engendrer.

À cet égard, l'Afrique du Sud appuie l'appel lancé par l'Envoyé spécial en faveur d'une libération massive des détenus pour raisons humanitaires. Elle engage également toutes les parties à garantir l'accès au matériel et aux équipements médicaux, notamment aux kits de dépistage, aux respirateurs et aux équipements de protection individuelle, ainsi qu'à l'aide humanitaire nécessaire sur tout le territoire syrien et partout où le besoin s'en fait sentir.

L'Afrique du Sud applaudit tout particulièrement les initiatives engagées par l'Organisation des Nations Unies et par l'Organisation mondiale de la Santé pour atténuer l'incidence du virus sur la population syrienne. Elle salue le dévouement des membres du personnel, qui continuent de travailler dans ce contexte difficile et instable.

Les défis de la riposte contre la pandémie ne doivent cependant pas nous faire oublier la situation humanitaire déjà désastreuse que connaissent certaines régions syriennes ainsi que la nécessité d'acheminer sur place toute l'aide voulue en toute sécurité, en toute impartialité et sans obstacle.

L'Afrique du Sud se félicite du respect de l'accord de cessez-le-feu conclu le 6 mars entre la Turquie et la Russie ainsi que de la diminution des hostilités qui en résulte, en dépit des informations qui font parfois état de bombardements sur les lignes de front. Elle demande instamment à toutes les parties de respecter les dispositions de cet accord et des précédents accords de cessez-le-feu, notamment les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme en matière de protection des civils et des infrastructures civiles.

À cet égard, l'Afrique du Sud se réjouit de la remise en fonctionnement de la station d'Alouk, qui approvisionne en eau près d'un demi-million de personnes ainsi que le camp de Hol. À l'heure actuelle, les habitants de la région ne peuvent pas se passer d'une infrastructure aussi vitale.

Alors que la population syrienne demeure en proie à cette crise humanitaire grave, conséquence de la poursuite du conflit, ainsi qu'à la menace de la pandémie de

COVID-19, l'assouplissement des mesures économiques imposées au pays devrait être envisagé.

S'agissant de la situation politique, l'Afrique du Sud se félicite que la Commission constitutionnelle soit parvenue à un accord sur l'ordre du jour de sa prochaine réunion. Elle espère que les dispositions nécessaires seront prises pour que la Commission puisse se réunir en toute sécurité en cette période de crise.

La délégation sud-africaine se félicite également des efforts déployés par l'Envoyé spécial, qui poursuit les négociations avec les différentes parties prenantes pour progresser vers un règlement politique durable conforme à la volonté de Syriens et garantissant la protection de toutes les composantes de la société syrienne.

Rappelant en conclusion que la situation en Syrie ne peut être réglée que par la négociation et le dialogue, l'Afrique du Sud exhorte toutes les parties à tout mettre en œuvre pour appliquer intégralement la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité afin d'éviter de nouveaux déplacements et de nouvelles pertes de vies innocentes. Pour être viable, le processus politique doit être dirigé et contrôlé par la Syrie et être à l'abri des ingérences extérieures néfastes.

L. Tunisie

L'apparition de la pandémie vient assombrir encore plus les perspectives des Syriens, déjà éprouvés par neuf ans de conflit. En effet, le virus risque d'entraîner de nouvelles pertes de vies humaines, en particulier dans les zones hautement vulnérables.

La Tunisie, qui a lancé un appel à la coopération et à la solidarité internationales et régionales, ainsi qu'à une gouvernance cohérente de la crise engendrée par la COVID-19, ressources à l'appui, salue l'action que mène dans ce contexte l'Organisation des Nations Unies en Syrie et se félicite qu'une aide vitale continue d'être apportée à travers les frontières et les lignes de front aux personnes qui en ont besoin.

La mise en œuvre de mesures visant à prévenir et à combattre cette maladie implique de composer avec de multiples dilemmes et difficultés qui menacent le droit à la santé et le droit à la vie, en particulier dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie. À preuve, les exemples suivants :

- L'auto-isolement, mis à mal par le déplacement forcé ;
- L'éloignement social, rendu techniquement difficile par la saturation des structures d'accueil ;
- L'hygiène, compromise par l'interruption de l'alimentation en eau ou la destruction des installations sanitaires et d'approvisionnement en eau ;
- La disparition d'une grande partie des infrastructures médicales, qui empêche de lutter efficacement contre une flambée épidémique.

Dans les circonstances actuelles, la Tunisie estime que, pour parer au mieux à une propagation potentiellement dévastatrice du virus en Syrie, il est capital d'adopter une série de mesures qui soient observées sur le terrain par les parties concernées et mises en œuvre de bonne foi.

Premièrement, un cessez-le-feu immédiat et prolongé à l'échelle nationale, respecté par toutes les parties. La fin des hostilités devrait permettre de ramener le calme nécessaire pour se concentrer sur l'atténuation de la propagation de la maladie.

Faisant ainsi écho aux appels du Secrétaire général et de son Envoyé spécial à faire taire les armes en Syrie et au-delà, la Tunisie veut croire que l'accord de cessez-le-feu conclu à Edleb le 6 mars tiendra dans la durée.

Deuxièmement, le plein respect par toutes les parties sur le terrain de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie.

Un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, en particulier pour les articles médicaux, doit être assuré à travers les lignes de front par les parties concernées.

En outre, l'approvisionnement en eau dont dépend la survie de plus d'un demi-million d'habitants du nord-est du pays, qui connaissent des besoins accrus en matière d'assainissement et d'hygiène, doit être maintenu dans cette région.

Troisièmement, l'aide transfrontière dans le nord-ouest du pays reste essentielle à la survie des populations démunies. Il convient toutefois de renforcer les contrôles afin de prévenir tout risque.

Le sentiment d'urgence suscité par la pandémie de coronavirus justifie la relance urgente du processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la

résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

La crise liée au coronavirus devrait inciter les parties concernées à abandonner les hostilités, à unir leurs efforts et à reprendre de manière constructive et sans conditions préalables les pourparlers de Genève de la Commission constitutionnelle. La Tunisie salue les mesures de confiance supplémentaires, notamment la libération massive de détenus pour raisons humanitaires, et exhorte toutes les parties à se concentrer sur le sauvetage du peuple syrien.

Au cours des neuf dernières années, le Conseil de sécurité a exprimé à de nombreuses reprises sa sympathie pour le peuple syrien. Dans ce contexte extrêmement difficile, il est temps de mettre cette compassion à l'épreuve des faits et de mesurer son incidence sur la vie des Syriens.

Le Conseil de sécurité doit se montrer à la hauteur de la situation et donner le ton à une véritable action internationale concertée. À cet égard, il doit impérativement afficher son unité.

M. Viet Nam

Tout d'abord, le Viet Nam se félicite de l'évolution encourageante des conditions de sécurité dans le nord-ouest de la Syrie, grâce à l'application de l'accord de cessez-le-feu conclu entre la Russie et la Turquie. Il est pleinement convaincu que le moment est particulièrement bien choisi pour renforcer la concertation et la négociation afin de sortir la Syrie de l'impasse politique dans laquelle le pays se trouve enlisé depuis longtemps, de mettre fin à des années de conflit et d'apporter une paix durable aux Syriens.

Le Viet Nam tient à renouveler son appui à l'action que mène l'Envoyé spécial pour parvenir à un règlement politique durable, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité sur la question, notamment la résolution 2254 (2015).

Le Viet Nam souscrit pleinement à l'appel lancé par le Secrétaire général et M. Pedersen en faveur d'un cessez-le-feu pour donner une chance à la paix et à la lutte contre l'ennemi commun qu'est la COVID-19.

Le Viet Nam demeure préoccupé par l'incidence dévastatrice des conflits sur les habitants du nord-ouest de la Syrie et par la pénurie constante de produits de première nécessité, y compris dans le nord-est.

À l'heure où la COVID-19 poursuit sa progression inéluctable dans le monde entier, le pays s'inquiète, tout comme les membres du Conseil de Sécurité, des répercussions potentielles imminentes sur le peuple syrien. La Syrie connaît déjà de graves difficultés sur le plan de l'accès aux établissements de santé, aux équipements, aux médicaments, à l'eau et à la nourriture et à l'assainissement, entre autres, ce qui compromet sa capacité à faire face à la propagation de la maladie, en particulier dans les zones densément peuplées. Dans l'état actuel des choses, il est impossible de relever de front autant de défis.

Pour ces raisons, le Viet Nam salue vivement la réactivité et la rapidité dont ont fait preuve l'Organisation mondiale de la Santé, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et autres partenaires humanitaires, qui ont pris des mesures pour venir en aide au Gouvernement syrien. Il exhorte tous les acteurs concernés à garantir l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire sur tout le territoire syrien.

N. États-Unis d’Amérique

Je tiens à remercier tout particulièrement mon ami Mark de m’avoir fait part des dernières évolutions intervenues sur le terrain en Syrie. Comme vous le savez sans doute, je suis toujours désireuse d’en apprendre le maximum et je vous suis très reconnaissante de prendre systématiquement le temps de nous informer. Je vous remercie beaucoup, de même que Geir. Les États-Unis sont également reconnaissants au Secrétaire général de l’appel qu’il a lancé en faveur d’un cessez-le-feu sur tout le territoire syrien, une initiative d’autant plus importante qu’elle intervient dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Nous avons tous pu constater à quel point ce virus pouvait être perturbateur et mortel. Nulle part ailleurs les appels à la pitié et à la retenue ne revêtent un caractère aussi urgent qu’en Syrie. Nous vous assurons une nouvelle fois de notre plein appui, Geir, dans le cadre de l’action que vous avez entamée pour faire appliquer le cessez-le-feu demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2254 (2015). La mise en œuvre de cet appel au cessez-le-feu, qui arrive à point nommé, implique que tous les combattants suspendent les opérations terrestres mettant en danger les populations civiles. Le peuple syrien a besoin de ce cessez-le-feu, tel que défini dans la résolution 2254 (2015), et non pas d’une autre pause tactique qui permettrait aux forces syriennes et à leurs alliés russes et iraniens de respirer avant de reprendre leur campagne de terreur dans le nord-ouest du pays. Une telle pause ne ferait que les conforter dans leurs multiples tentatives visant à apporter une solution militaire au conflit.

Au cours des entretiens que j’ai eus avec des responsables de l’Organisation des Nations Unies et avec des réfugiés syriens à l’occasion de mon voyage en Turquie au début du mois, j’ai pu me rendre compte et constater de mes propres yeux à quel point l’Organisation devait être au cœur de tous les efforts de surveillance et de contrôle des initiatives de cessez-le-feu. À ce sujet, je tiens aussi à préciser clairement qu’en qualité d’envoyé spécial, M. Pedersen a le pouvoir, conféré par la résolution 2254 (2015), de surveiller les lignes de conflit pour garantir le respect des accords de cessez-le-feu. Certaines informations indiquent que des hôpitaux et des cliniques ont été endommagés et des soignants blessés par les frappes aériennes du régime d’Assad et de la Russie. Compte tenu de la précarité dans laquelle se trouvent les infrastructures sanitaires syriennes et de la pandémie qui frappe actuellement le monde, les missions de surveillance interinstitutions des Nations Unies dans le nord-ouest de la Syrie jouent un rôle de plus en plus important, au même titre qu’un cessez-le-feu durable. Les États-Unis exhortent l’Organisation des Nations Unies à poursuivre ses missions interinstitutions dans cette région pour contribuer à la protection des populations vulnérables qui y ont trouvé refuge.

Pas plus tard qu’hier, la Syrie a signalé un premier décès des suites du coronavirus, ce qui confirme le danger que courent les Syriens, en particulier ceux qui vivent dans les camps densément peuplés d’Edleb. La menace croissante que représente la COVID-19 sur tout le territoire syrien ne fait que démontrer plus clairement la nécessité d’augmenter l’aide fournie par l’Organisation des Nations Unies et d’améliorer l’accès de ses agents à travers les frontières. Dans le nord-est du pays, il faut faire pression pour que l’accès transfrontière des agents des Nations Unies soit rétabli, d’autant que deux voix seulement, celles de la Russie et de la Chine, empêchent l’Organisation d’acheminer 41 % des fournitures médicales. Le Conseil de sécurité doit réfléchir dès maintenant à la manière de mettre à exécution les recommandations du rapport du Secrétaire général en date du 25 février, en particulier s’agissant du rétablissement de l’aide transfrontière apportée par l’Organisation et dont dépendent plus d’un million de personnes pour leur survie, dans le nord-est du pays. Compte tenu de la vitesse de propagation du virus, l’acheminement à travers les

lignes de front de fournitures médicales destinées à ces populations vulnérables ne peut tout simplement pas dépendre du bon vouloir de Damas. Le Conseil devrait autoriser davantage d'opérations transfrontières des Nations Unies, et pas le contraire. Toutes les opérations transfrontières que les organisations non gouvernementales et les Nations Unies mènent actuellement en Syrie en empruntant les voies les plus directes doivent être maintenues.

Les États-Unis demeurent très préoccupés par le blocus imposé par le régime d'Assad aux populations déplacées qui vivent dans le camp de Roukban. Les autorités syriennes empêchent de nouveau les livraisons commerciales dans le camp et refusent à l'Organisation des Nations Unies la permission de franchir les lignes de front pour acheminer de l'aide à ses habitants depuis Damas. Roukban n'est évidemment qu'un exemple manifeste parmi tant d'autres du mépris total du régime syrien pour ses engagements envers son peuple. Cette décennie de fiascos est précisément la raison pour laquelle l'administration Trump n'a aucune confiance en ce régime ni dans les promesses faites par la Russie d'améliorer l'accès humanitaire à travers les lignes de front. Les membres du Conseil doivent accueillir ces promesses avec une grande circonspection. Les États-Unis ne réviseront leur opinion concernant le régime d'Assad et les promesses faites par la Russie qu'une fois que les Syriens dans le besoin auront reçu de la part des Nations Unies une aide humanitaire durable, régulière et de qualité. D'ici là, aucune restriction supplémentaire ne doit être imposée à l'accès en Syrie des agents humanitaires des Nations Unies à travers les frontières, car ce type de mesure mettrait immédiatement des millions de vies en danger.

Enfin, dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, je tiens à revenir sur l'appel lancé par le Secrétaire d'État, M. Pompeo, concernant les milliers de civils qui sont arbitrairement détenus dans les centres de détention surpeuplés du régime syrien, parmi lesquels se trouvent des ressortissants américains. Il est grand temps que le régime d'Assad prenne des mesures concrètes pour les protéger et remédier aux conditions inhumaines dans lesquelles ils sont incarcérés. L'administration Trump exige la libération immédiate de tous les civils et prisonniers politiques détenus arbitrairement, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées.

O. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Royaume-Uni remercie M. Lowcock, Secrétaire général adjoint, et M. Pedersen, Envoyé spécial, de leurs exposés. L'un et l'autre nous mettent en garde sur la situation en Syrie et sur les terribles conséquences que la COVID-19 pourrait avoir dans un pays déchiré par près de dix années de conflit. Notre pays partage cette profonde inquiétude quant aux répercussions potentiellement catastrophiques de cette maladie.

Ce risque est naturellement aggravé par la destruction au fil des ans des établissements de santé par la Russie et le régime syrien. Comme il a été dit précédemment, près de la moitié des établissements en service en 2011 ont disparu, laissant le pays terriblement démuni face à cette situation. Le Royaume-Uni attend avec intérêt le rapport de la Commission d'enquête du Secrétaire général à ce sujet.

M. Lowcock a évoqué la situation humanitaire désastreuse qui règne dans le nord-ouest de la Syrie au moment où le conflit entre dans sa dixième année. Quelque 6,2 millions de déplacés sont particulièrement exposés et près d'un million des habitants de cette partie du pays vivent dans des conditions effroyables, dépendant entièrement de l'aide transfrontière. Les plus vulnérables sont les enfants et les femmes, et l'on ne peut qu'être profondément navré en entendant le récit des conséquences endurées par la population. Cette situation a conduit le Royaume-Uni à annoncer récemment le versement de 100 millions de dollars en vue de renforcer la réponse humanitaire, ce qui porte à environ 200 millions l'aide britannique.

Le pays rend hommage aux agents humanitaires, qui continuent à intervenir sur le territoire syrien malgré les actes de violence et d'intimidation dont ils sont la cible mais aussi malgré la nouvelle menace que constitue la COVID-19. Il salue leur courage et leur dévouement.

Je saisis cette occasion pour demander à M. Lowcock si, outre le cessez-le-feu pour lequel il a plaidé à juste titre, d'autres mesures clés doivent être prises pour aider les Syriens à combattre la maladie. Il apparaît clairement que l'aide acheminée à travers les lignes de front ne peut se substituer efficacement à une aide transfrontière. Il est impératif, pour lutter contre la maladie, que l'aide soit fournie par les moyens les plus efficaces possibles, ce qui signifie qu'elle doit être acheminée au moyen d'opérations transfrontières dans le nord-ouest et le nord-est du pays, comme le recommandait le Secrétaire général dans son rapport publié en février. Il appartient au Conseil de sécurité, dans son ensemble, de réfléchir aux répercussions négatives des dispositions actuelles, à la lumière des interventions nécessaires face à la COVID-19, et lorsque ces dispositions seront revues, de maintenir et élargir l'accès humanitaire.

Pour parer efficacement à la contagion, le cessez-le-feu à Edleb doit être permanent. Pour qu'il s'inscrive dans la durée et pour que les populations soient protégées et bénéficient de l'aide humanitaire dont elles ont besoin, il doit faire l'objet d'une surveillance et de contrôles de la part de l'Organisation des Nations Unies. Le Royaume-Uni appuie donc l'appel de MM. Lowcock et Pedersen à un cessez-le-feu complet et immédiat sur tout le territoire syrien, pour permettre la mise en place d'une riposte massive au virus.

Dans sa déclaration, la délégation russe nous a demandé de venir en aide à tous les Syriens. Ce dont les Syriens ont véritablement besoin avant tout, c'est d'un cessez-le-feu véritable et durable sur tout le territoire national et d'un processus politique inclusif, comme le prévoit la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Une telle politique, de la part celles et ceux qui détiennent le pouvoir et ont une influence, s'avère cruciale à l'heure actuelle et se contenter de moins équivaudrait à condamner les Syriens à une nouvelle crise sanitaire, qui pourrait mener à son tour à une nouvelle crise mondiale.